



COVID-19 REPRISE EN SÉCURITÉ

REPRISE DE L'ACTIVITÉ ET PRÉVENTION

- L'entreprise a repris son activité en mode adapté. Toutes les mesures sanitaires sont prises afin de **protéger** nos collaborateurs, clients et partenaires.
- Le **télétravail** est privilégié lorsque l'organisation du service le permet.
- Nos 3 sites - siège social à Viviers-du-Lac, plateforme logistique de Saint-Genix-sur-Guiers, agence et plateforme logistique de Paris - ont fait l'objet d'une **évaluation des risques** permettant de déterminer **les mesures générales et particulières de prévention** liées à leur fonctionnement.
- Un large affichage des gestes barrières et mesures de prévention est en place sur chaque site.
- Les mesures de prévention mises en place ont été établies sur la base du « Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés » et du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction » édité par l'OPPBT.

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

UN RÉFÉRENT COVID-19 PAR SITE

- Le référent Covid-19 Alphi est **Cédric Poinard**
- Une personne est formée sur chaque site aux règles de prévention liées à la reprise du travail.
- Sa mission : sensibiliser les équipes au respect des gestes barrières et répondre à vos questions.

Siège social à Viviers-du-Lac : **Cédric Poinard** - Tél. 06 24 42 55 21

Plateforme logistique de Saint-Genix-sur-Guiers : **Gezim Gjoni** - Tél. 06 84 18 11 88

Agence et plateforme logistique de Paris : **Louis Musitelli** - Tél. 07 84 06 74 49

- Questionnaire de santé pour toute personne qui reprend son activité au sein de l'entreprise (télétravail ou présence physique). Les intérimaires sont également concernés.
- Engagement relatif aux conditions de reprise.

DÉPLACEMENT ET ARRIVÉE SUR SITES

- Limiter le covoiturage et les transports en commun (port du masque obligatoire le cas échéant).
- Échelonner les arrivées et les départs (5 personnes maximum simultanément).
- Laisser les portes d'accès ouvertes (entrée et vestiaires).
- Se laver les mains à l'arrivée sur les sites.

**Pour me protéger
et protéger les autres,
j'applique les gestes barrières**



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydroalcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer **sans serrer la main**
et **arrêter les embrassades**



Éviter de
se toucher le visage



Respecter une distance
d'au moins 1 mètre avec les autres



Au travail, en complément de ces gestes,
porter un masque quand la distance
d'1 mètre ne peut pas être respectée

COVID-19 REPRISE EN SÉCURITÉ

LES GESTES DE PRÉVENTION

Sur l'ensemble de nos sites, sont mis à disposition des masques et visières, du gel hydroalcoolique (flacons et distributeurs à pied), des lingettes désinfectantes et des poubelles à pied.

CIRCULATION DES PIÉTONS

- Marquage au sol des distances de sécurité au niveau des espaces d'accueil.
- Marquage au sol d'un sens de circulation dans les couloirs étroits.

ESPACES COMMUNS

- Augmentation de la fréquence de nettoyage par une entreprise extérieure formée à la gestion de la crise sanitaire, avec renforcement du nettoyage pour les surfaces de contact.
Spécificité agence Paris : mise en place d'un outil test de traçabilité du nettoyage via un QR code.
- Se laver les mains avant et après l'utilisation des espaces communs. L'utilisateur doit nettoyer toutes les surfaces avec lesquelles il a eu un contact à l'aide de lingettes désinfectantes.

COURRIER ET COLIS

- Mise en place d'une zone dédiée pour la réception du courrier.
- Les colis doivent être déposés dans cette zone et ne pas être manipulés avant 6 heures (ou désinfectés si le colis est urgent).

RÉUNIONS

- Privilégier les réunions de travail en visioconférence.
- Organiser les réunions en extérieur lorsque cela est possible, en respectant une distance de sécurité d'au moins 1 mètre.
- En salle, respecter le nombre maximal autorisé de participants (indiqué sur la porte d'entrée) et une distance de sécurité d'au moins 1 mètre.
- Limiter les échanges de documents.

PAUSES ET REPAS

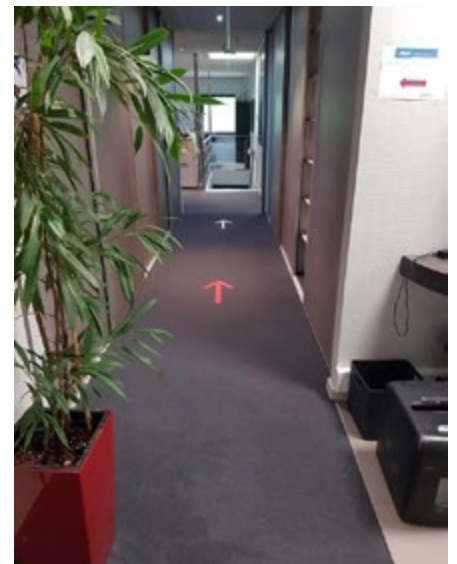
- Échelonner les pauses afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément (nombre maximal autorisé affiché pour chaque espace) et privilégier les espaces extérieurs.
- Mise à disposition de salles de réunion pour les repas.
- Nettoyage des machines à café, fontaines à eau, frigos, micro-ondes et tables à l'aide de lingettes désinfectantes, avant et après utilisation.
- La vaisselle et le lave-vaisselle ne peuvent être utilisés. Apporter sa propre vaisselle et privilégier les thermos, sandwiches, bouteilles d'eau individuelles.
- Se laver les mains avant et après fumer, manger.

VÊTEMENTS

- Éliminer tout contact entre les vêtements de travail et les vêtements personnels (dans les vestiaires comme à domicile).

DANS LES BUREAUX

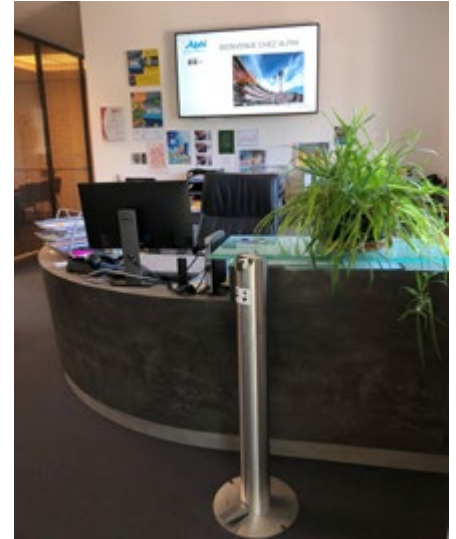
- Limiter au maximum les circulations dans les bureaux.
- Aérer toutes les 3 heures.
- Ne plus mutualiser le matériel lorsque cela est possible.
- Nettoyer les appareils mutualisés après usage (photocopieur, imprimante, agrafeuse...) à l'aide de lingettes désinfectantes.
- Limiter les échanges de documents et d'objets.



COVID-19 REPRISE EN SÉCURITÉ

PLATEFORMES LOGISTIQUES

- Rappel hebdomadaire des consignes de sécurité et des gestes barrières par le référent Covid-19.
- Lors de la reprise, distribution de masques réutilisables, lavables, et d'une visière personnelle. Masques FFP2 pour les postes de travail en binôme le nécessitant. Les consignes d'utilisation et d'entretien sont précisées par le référent Covid-19 du site.
- Le port des EPI reste obligatoire.
- Se laver les mains avant de rejoindre son poste de travail.
- Ne plus mutualiser les outils, gerbeurs, chariots, matériel manportable... Les nettoyer après utilisation lorsque ce n'est pas possible.
- Espacer les postes de travail.
- Éviter le travail en binôme ou, le cas échéant, port du masque obligatoire.
- Nettoyer votre poste de travail, vos équipements, votre visière en fin de journée.



ÉQUIPE COMMERCIALE

- Limiter dans la mesure du possible les rendez-vous extérieurs et visites de chantiers.,
- Un « kit Covid-19 » a été adressé à chaque responsable commercial, comprenant des masques lavables et réutilisables, des masques jetables, une visière de protection et un flacon de gel hydroalcoolique.
- Le port des EPI et l'application des gestes barrières restent primordiaux.



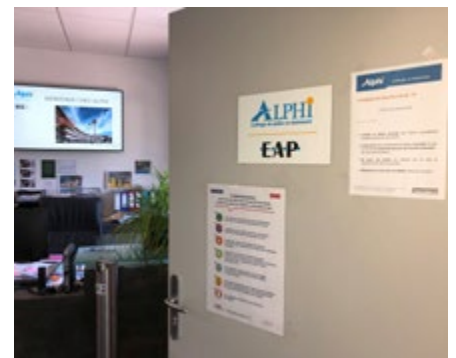
INTERVENTIONS SANITAIRES

GESTION D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

- Les SST (sauveteurs secouristes du travail) et les référents Covid-19 affectés à chaque site bénéficient d'une formation spécifique Covid-19.
- Conserver les distances de sécurité lorsque cela est possible.
- Port du masque (FFP2) obligatoire.

GESTION D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

- Toute personne symptomatique ou ayant été exposée au virus doit obligatoirement se signaler à son supérieur hiérarchique.
- La personne doit rentrer chez elle si elle est en capacité de se déplacer et contacter son médecin traitant, ou le 15 en fonction de la gravité des symptômes.
- Les espaces de travail du salarié concerné seront désinfectés.
- Informer le service QSE > **Cédric Poinard** - Tél. 06 24 42 55 21



VISITEURS EXTÉRIEURS

- Un document spécifique a été établi à l'attention des entreprises de transport.
- L'accueil des visiteurs extérieurs suit les règles générales du protocole sanitaire Alphi énoncées dans ce document.